

Compte rendu du Conseil municipal du vendredi 28 mars 2014

Ordre du jour : élection du maire et des adjoints

Présents : Jean-Pol Simon, Nicole Buneaux, Jean-Michel Viet, Denis Lorin, Bruno Rochon, Evelyne Dehut, Jean-Christophe Laclaire, Bertrand Jénin, Eve-Marie Lannuzel, Christelle Bouillon, Patrick Dié, Marie-Yvonne Maizières, Isabelle Roberrini.

Excusés : Christian Cogniard (pouvoir donné à Jean-Pol Simon), Catherine Chapelle.

Nicole Buneaux prend la présidence du conseil afin de procéder à l'élection du maire à 19h15. Eve-Marie Lannuzel est secrétaire de séance. Elles deux prennent le rôle d'assesseurs.

1. Election du maire :

Candidat : Jean-Pol Simon. Vote à bulletin secret. 14 suffrages exprimés : 12 voix et 2 bulletins blancs.

Jean-Pol Simon est élu maire au premier tour. Il remercie le conseil et accueille au sein de l'équipe Bertrand Jénin et Eve Marie Lannuzel issus de l'autre liste. Il remercie aussi les conseillers sortants pour le travail accompli lors du précédent mandat. Il rappelle enfin que les candidats non élus de chaque liste seraient appelés à siéger au conseil en cas de défection d'un conseiller de l'une ou l'autre liste.

2. Désignation du nombre d'adjoints :

Le principe du vote à main levée est accepté (12 voix et 2 abstentions). Jean-Pol Simon propose 4 adjoints :

- 1^{er} adjoint aux finances et à la communication : Christian Cogniard
- 2^e adjointe au cadre de vie, fleurissement, embellissement et logement communaux : Nicole Buneaux
- 3^e adjoint aux fêtes, cérémonies, culture et associations : Bruno Rochon
- 4^e adjointe aux travaux : Christelle Bouillon

3. Election des adjoints :

Nouveau mode de scrutin pour les communes de plus de 1000 habitants : scrutin de liste à bulletin secret.

14 suffrages exprimés : 11 voix pour la liste, 2 nuls et 1 blanc.

Les adjoints sont élus au premier tour.

4. Jean-Pol Simon précise que les commissions seront constituées lors du prochain conseil municipal mais les énonce tout de même :

- Finances
- Travaux
- Fêtes et cérémonies
- Fleurissement et environnement
- CCAS
- Impôts directs

- CAO
- Délégation à la fédération départementale des énergies des Ardennes

Jean-Pol Simon clôt le conseil. Bruno Rochon demande la parole pour remercier le conseil de la confiance qui lui est accordée. Il est suivi ensuite de Nicole Buneaux et Christelle Bouillon.

Fin du conseil à 20h00.